

DRÔME PROVENÇALE

SAINT-PAUL-TROIS-CHÂTEAUX

L'aménagement de la zone d'activités Drôme Sud Provence se poursuit

C'est en juin 2018 que les premiers coups de pelles mécaniques ont été donnés. Deux ans et demi plus tard, la quasi-totalité des lots ont été vendus.

« Aujourd'hui il reste deux terrains, un de 2 700 m² et un de 3 000 m² qui ne sont pas vendus. Le premier dans la partie artisanale, le second dans la partie commerces-PMI » explique Guy Fayolle, premier adjoint chargé du commerce. Notre objectif est que fin 2020 l'ensemble des terrains soit sous promesse de vente ou vendu. Un terrain n'est pas mis en vente. Il est gardé par la SPL (Société publique locale) « pour en faire quelque chose pour le territoire ». Une réserve foncière de près de 4 000 m² dont pourrait faire usage la communauté de communes Drôme sud Provence.

Pas de concurrence mais des délocalisations

L'objectif défini dès le départ par la municipalité est maintenu. « On a gardé le cap de ce qu'on voulait :

pas de concurrence, des métiers qui ne soient pas dépendants du nucléaire, créateurs d'emplois (450 emplois à terme sur la zone dont une centaine en création) et pas de grosse logistique ». Pas de concurrence certes mais des délocalisations du centre-ville pour venir s'installer dans cette zone d'activités. Comme la papeterie de la Grande-rue, l'ostéopathe de la rue des Écoles, les garages automobiles Peugeot et Renault, l'école de danse, un assureur. « Notre vocation c'est aussi de faire en sorte que le commerce de centre-ville puisse se développer. Le centre-ville ne permet pas d'écouler de répondre à ces préoccupations. Les garages, par exemple, n'avaient pas la possibilité d'avoir un parc de véhicules d'occasion suffisant ».

Encore quelques mois de travaux

Les constructions vont bon train dans la zone. Certaines entreprises ont déjà ouvert leurs portes. D'autres sont sur le point

de le faire. Des travaux restent encore à faire entre ceux des entreprises qui doivent encore sortir de terre et ceux de l'aménagement de la zone. « On va débiter la 2^e phase d'aménagement. On devrait terminer pour la fin d'année les revêtements des voiries et des trottoirs. Début 2021 on installera l'éclairage et à la fin du premier trimestre 2021 on aura fini la partie végétale ». Il faudra cependant patienter encore quelques mois avant que la zone soit complètement finie.

Franck PREVOT



Dans la zone d'activités commerciales Drôme sud Provence, les travaux continuent à côté des entreprises qui ont déjà ouvert leurs portes. Photo Le DL/Franck PREVOT

Le commerce dans le centre-ville

Si quelques délocalisations sont actées avec l'aménagement de la zone d'activités Drôme sud Provence, de nouveaux projets commerciaux vont voir le jour dans le centre-ville. Guy Fayolle évoque l'installation prochaine d'un épicerie dans la Grande-rue, d'un fromager et d'un commerce de vêtements pour enfants dans

la rue des Écoles, l'ouverture d'un nouveau commerce place de la Libération. « Pour tout ce qui est restauration, vêtements, on est correct à Saint-Paul. On essaie de trouver des choses qui n'existent pas à proximité. Ce qu'il manque c'est ce qui a trait au service à la personne ». Guy Fayolle a également

évoqué le domaine de la santé. La maison de santé Simone Veil devrait voir l'arrivée d'un kinésithérapeute, d'un cinquième médecin généraliste, d'un dentiste. « La maison de santé sera alors au complet. On a un projet de "pôle vision" avec ophtalmologistes et orthoptistes dans la maison de la place Chaussy ».

PIERRELATTE Les premiers logements du projet de la Roseraie des arts sont prévus pour fin 2021

La construction de 27 nouveaux logements a commencé

Depuis le mois de septembre, à quelques encablures du cimetière, le chantier s'active rue de la Roseraie à Pierrelatte. Ces derniers jours, les riverains commencent même à apercevoir les fondations du projet immobilier à venir. Baptisé la Roseraie des arts, il prévoit la construction de 27 appartements répartis dans trois résidences.

Les premiers logements livrés dans un peu plus d'un an

Piloté par la société privée valentinoise SDH constructeur, le projet ne date pas d'hier. Pendant longtemps, la parcelle a surtout abrité des herbes folles. « Nous sommes propriétaire du terrain depuis 12 ans, explique Hubert Trujillo, directeur général de cette filiale de la Caisse d'épargne Loire Drôme Ardèche. Le projet final s'est décidé il y a quatre ans, avec la municipalité en place à l'époque. On a voulu travailler en accord avec la



Le chantier rue de la Roseraie a débuté au mois de septembre. Photo Le DL/Alexis HENNEBELLE

Ville, sans urgence. » Quatre ans pour obtenir le permis de construire et élaborer les contours de ces nouvelles résidences. Trois

bâtiments seront construits, abritant chacun neuf logements, tous en accession à la propriété, « une autre demande » de la municipalité.

Des habitations qui ne dépasseront pas les deux étages. « On s'est limité, on aurait pu faire plus de logements, précise Hubert

Trujillo. Mais on a choisi de s'inscrire dans ce quartier résidentiel, sans immeuble aux alentours. »

Un chantier en trois phases

Le chantier devrait s'articuler en trois phases. Après le terrassement en septembre, les ouvriers s'attaquent en ce moment aux travaux de réseaux et d'acheminement des eaux usées. Le premier bâtiment devrait être livré fin 2021, début 2022. Les neuf appartements, des T2 ou T3, sont déjà tous quasiment vendus. La commercialisation des 18 autres est en cours, même si la construction des deux derniers bâtiments débutera un peu plus tard.

Les plans d'architecte mettent en avant les futurs jardins et terrasses accompagnant les appartements. Un argument de poids « qui s'est confirmé avec le confinement » ajoute le directeur de SDH constructeur.

A.H.

NYONS

Asoft, association favorisant l'accès à l'informatique pour tous, vient en aide aux commerçants

Ces dernières semaines l'ont amplement démontré : une présence en ligne est devenue un impératif pour les commerçants.

Une plateforme qui regroupe tous les commerces

Pour aider les commerces de Nyons dans cette mise en place, Asoft leur propose de créer leur boutique en ligne sur une plateforme de marché qui réunira tous les commerces nyonnais : <https://fairemes-courses.fr/nyons>. La plateforme permet d'afficher les produits, de prendre les commandes et de livrer en click & collect ou à domicile. Plusieurs modes de paiement sont possibles. L'inscription et la mise en place de la boutique sont gratuites. Ces manipulations sont assez sim-



Yves Gaillard président de l'association des vitrines nyonnaises saluait cette initiative qui ne peut que favoriser la reprise de l'activité.

ples si l'on maîtrise les outils internet. Dans le cas contraire, Asoft peut accompagner les commerçants dans ces opérations.

Il leur suffit de prendre rendez-vous au 07 55 68 34 31 ou par mail : marie@asoft-nyons.net. Cet accompa-

gnement leur sera facturé 30 € (forfait deux heures : création de boutique, paramétrage et prise en main) puis 20 € par heure supplémentaire si nécessaire. Pour exemple une place de marché locale déjà bien remplie à Buis-les-Baronnies sur <https://fairemes-courses.fr/buis-les-baronnies>. Yves Gaillard président de l'association des vitrines nyonnaises et la secrétaire de l'association Alexandra Kira saluent cette initiative qui permettra notamment aux plus vulnérables de faire leurs achats en click and collect.

« Encore faut-il que les clients jouent le jeu de favoriser le commerce local » précise Yves Gaillard et que les commerçants qui ne sont pas trop à l'aise

avec le net acceptent de se lancer avec l'accompagnement de Asoft, ce qui sera par ailleurs bien utile au cas où nous devions à nouveau fermer nos boutiques. À la question quelle est votre réaction quant aux annonces du président Macron ? Yves Gaillard répond : « Il y a du bon sens dans les annonces, la balle est dans notre camp quant aux gestes barrières pour contenir la progression du virus. Nous allons être très heureux de retrouver nos clients et d'ouvrir nos commerces pour Noël, cela permettra de passer les fêtes dans de meilleures conditions en plus l'ouverture du dimanche est une bonne chose pour répartir la clientèle sur la semaine. Pourvu que tout se passe comme prévu ! »

PIERRELATTE

Conseil littéraire de confinement : "Crénom, Baudelaire !"

« Crénom, Baudelaire ! » est un roman de Jean Teulé. Il s'agit d'une biographie non officielle qui permet d'en apprendre davantage sur Baudelaire et qui retrace quasiment toute sa vie. L'auteur mêle les genres et les langages de différentes époques. Il y a beaucoup d'humour. Le livre est distrayant et s'adresse à un public adulte. « Il s'agit d'une biographie déjantée (pas forcément hyper rigoureuse) politiquement incorrecte de peut-être le plus grand poète français. Avec toute la verve que l'on connaît de Jean Teulé il dresse un portrait savoureux et coloré de Baudelaire le tout émaillé de poèmes illustrant certains moments de sa vie. Peut-être pas une biographie pour les spécialistes de Baudelaire, mais pour tous les autres dont je suis, sûrement » explique le libraire.



Olivier Tarakdjoglou, gérant de la librairie La Roi Lire.

SAINT-PAUL-TROIS-CHÂTEAUX

Un flashmob pour la journée des droits de l'enfant



La flashmob a été interprétée par 78 enfants du Rubis'Cube.

Loins des animations habituellement proposées les années précédentes, crise sanitaire oblige, c'est seulement un flashmob qui a été organisé mercredi 25 novembre après-midi dans le cadre de la journée internationale des droits de l'enfant. Près de 80 enfants de l'accueil de loisirs sans hébergement Rubis'Cube ont ainsi appris une chorégraphie qu'ils ont interprétée sur la pelouse du terrain de football toute proche. Apparaissant les enfants ont été sensibilisés à leurs droits aux loisirs, à la culture, et à jouer. Ceux qui le voulaient ont pu interpréter des petites saynètes pour libérer la parole.

SAINT-RESTITUT

Un panier de gourmandises pour l'hôpital de Montélimar



La délégation Saint-Restitienne avant son départ vers l'hôpital de Montélimar.

Au printemps dernier, un élan de solidarité naissait au village. Des couturières anonymes, néophytes ou confirmées, ont confectionné inlassablement des centaines de masques, d'abord destinés, à la demande des soignants, à l'hôpital de Montélimar qui en manquait cruellement puis dans leur élan, pour la population, pour les petits et grands. La distribution fut organisée par les élus sur le marché du samedi matin pendant chaque semaine du confinement, permettant ainsi de récolter des dons au profit du centre communal d'action sociale (CCAS) et des soignants. Aujourd'hui plus que jamais, les élus avec à leur tête la maire Christine Forot, les membres du CCAS et les couturières souhaitaient apporter du réconfort et du courage en ces moments particulièrement difficiles pour le département. Pour se faire ils ont fait confectionner à l'épicerie du village Franck et Marion un panier de douceurs qui sont allées remettre, ce lundi 23 novembre au service réanimation en présence de M^{me} Chizallet et des responsables de service. « Que ce panier générateur de moments de convivialité, sache vous témoigner de tout notre soutien et toute notre reconnaissance » a commenté l'édile.

PIERRELATTE

Permanence de Marie-Pierre Mouton

Marie-Pierre Mouton, présidente du conseil départemental de la Drôme, tient ses permanences sur rendez-vous uniquement au 86, avenue du Général-de-Gaulle. Tél. 07 84 61 76 00.

Tous les jours, 86, avenue du Général-de-Gaulle.

Le Dauphiné Libéré

2, avenue Joliot-Curie, 26 700 Pierrelatte. Tél. 04 75 04 03 10. E-mail : solene.vignali@ledauphine.com
Tous les jours.

Lieu d'accueil enfants

parents (LAEP)

limité à 10 personnes
Tous les lundis. Jusqu'au lundi 28 décembre. Pole social Emile Bourg.
LAEP :
04 75 98 88 59.

Croc livres

Une bibliothécaire raconte des histoires aux enfants accompagnés de leurs parents. De 16 h 30 à 17 h pour les +3 ans. De 17 h 15 à 17 h 30 pour les -3 ans. Gratuit, sans inscription.

Vendredi 4 décembre à la bibliothèque, 2 bd Albert-Einstein.